

DOC  
CA1  
EA  
2002C54  
EXF



**GOVERNMENT RESPONSE TO THE REPORT  
OF THE STANDING COMMITTEE ON  
FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE**

---

**“CONFLICT, HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN COLOMBIA:  
A CANADIAN AGENDA”**



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

**Canada**

Produced by the Communications Services Division

---

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by the Minister of Foreign Affairs, 2002

ISBN 0-662-66882-0

Catalogue Number: E2-475/2002

DOC  
.64317178(E)  
.6431718X(F)

## GOVERNMENT RESPONSE

The Government of Canada thanks the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade and the Committee on Human Rights and International Development for its May 2012 report entitled "Conflict, Human Rights and Democracy in Colombia: A Canadian Agenda". The report, based on 11 months of public consultations, makes an important contribution to the ongoing discussion of Canada's role in Colombia and provides valuable direction and guidance for policy decisions of the future.

**TABLE OF CONTENTS**

GOVERNMENT RESPONSE ..... 1

RECOMMENDATION 1 ..... 2

RECOMMENDATION 2 ..... 4

RECOMMENDATION 3 ..... 6

RECOMMENDATION 4 ..... 7

RECOMMENDATION 5 ..... 9

Foreign Affairs and Int. Trade  
Affaires étrangères et Commerce int.

SEP - 1 2013

Return to Departmental Library  
Retourner à la bibliothèque du Ministère

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE  
Dept. of Foreign Affairs  
and International Trade  
Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international  
125 Sussex  
Ottawa K1A 0G2



## GOVERNMENT RESPONSE

The Government of Canada thanks the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade's Sub-Committee on Human Rights and International Development for its May 2002 report entitled "*Conflict, Human Rights and Democracy in Colombia: A Canadian Agenda*." The report, based on 11 months of public consultations, makes an important contribution to the ongoing discussion of Canada's role in Colombia and provides valuable direction and guidance for policy decisions of the future.

We appreciate the effort made by the Sub-Committee to call witnesses with a range of views in order to get as complete a picture as possible of the Colombia situation. We also commend members of the Sub-Committee for their interest in travelling to Colombia, in February 2002, to gain further insight by hearing first-hand from Colombians themselves. We believe the fair and balanced view reflected in the report is the result of exposure to the many different perspectives heard over the course of the 11 months.

As the report rightly points out, Colombia is home to the only significant armed insurgency and the gravest human rights abuses in the hemisphere. It is the world's principal producer and distributor of refined cocaine, 70-80% of which ends up in North America, consumed by an estimated 180,000 Canadians a year and supporting organized crime enterprises throughout the country. Colombia has the highest number of internally displaced people in the world after Sudan and Angola, approximately two million. It also has the highest number of kidnappings; in 2001, more than 3,000 people were kidnapped, including 303 minors and 49 foreigners. An estimated 3,500 people die each year as a result of the conflict, either through extrajudicial executions, political murders, or in combat.

Given these considerations, Colombia speaks directly to all three Canadian foreign policy objectives: the promotion of prosperity and employment; the protection of our security within a stable global framework; and the projection of Canadian values and culture in the world. Virtually all the elements of the government's human security agenda have some relevance in the Colombian context, including threats to civilians, internal displacement, erosion of state control, drugs and organized crime, environmental contamination, small arms, child soldiers, landmines, accountability and good governance. For these reasons, Colombia is an important foreign policy priority for the Government of Canada, and to an increasing number of Canadians. Prime Minister Jean Chrétien underlined Canada's support for the Government of Colombia when he met President-elect Uribe in Ottawa on June 20, 2002.

This report is timely, coming as it does at the close of the Pastrana Presidency and the beginning of a new administration under Alvaro Uribe Velez. During the Pastrana years, Canada was involved in international facilitation of peace talks with the FARC

(Revolutionary Armed Forces of Colombia) through the Group of 10 Facilitation Commission. As Canada's former Ambassador to Colombia, Guillermo Rishchynski, told a Washington conference in June, the G-10 attempted to bring objectivity and creativity to its role, using moral suasion to keep the talks on track and concentrating on encouraging a humanitarian exchange of sick prisoners and moving the parties towards consideration of a humanitarian agreement. Over the course of the negotiations, the role of the G-10 evolved from passive observation to a more vigorous effort to keep the process from collapsing. Although the talks failed, they were not a waste of time. Mistakes were made and lessons were learned. In the words of former Ambassador Rishchynski: "Colombia needed to pass through the trial of the unsuccessful process of the last four years in order to get to the point where more serious efforts can take place in the future."

What was learned? Lack of progress in the peace process, despite the safe haven and political status given the FARC to facilitate negotiations, demonstrated that peace talks cannot be conducted while the conflict continues, that a demilitarized zone without verification is doomed, and that third parties – preferably multilateral organizations rather than individual countries – will be a mainstay of future efforts at dialogue. The election of President Uribe marks a new chapter in Colombia's history and an opportunity for the international community to begin creating the foundations for future negotiations based on the lessons of the past and our creative experiences globally. The Sub-Committee's report and recommendations will serve to guide Canada as we find ways to build a climate of peace and respect for human rights and international humanitarian law in Colombia.

### **Recommendation 1**

*The Government of Canada should continue to work with international organizations and institutions as well as with like-minded countries to support the Government of Colombia and encourage all parties in the Colombian conflict to pursue agreement on humanitarian principles and a negotiated solution. Canada should also make itself available to continue facilitating such negotiations, which would ideally become a state peace policy and include a formal international role. In order to strengthen Colombia's democracy, it should also continue to support civil society groups there, as well as encourage efforts at grassroots reconciliation.*

Canada was an active participant in the peace process with the FARC under former President Pastrana. From February 2001 until talks ended in February 2002, Canada (with Sweden, France, Cuba, Mexico, Venezuela, Norway, Spain, Italy and Switzerland) was a member of the Group of Ten (G-10) Facilitation Commission. Canada, represented by former Ambassador Guillermo Rishchynski and his staff, attended numerous meetings with the FARC and the Government of Colombia in the demilitarized zone. Throughout these meetings, the G-10 countries continually stressed to the FARC the need for a

negotiated settlement to the conflict and an end to kidnapping, assassinations of civilians, and other abuses of international humanitarian law through a humanitarian accord. Along with the United Nations Secretary General's Special Advisor on Colombia, the Commission at times played an important role in keeping the two sides at the table. Canada has appealed to all actors to respect the civilian population, however we now have no direct contact with the FARC, which lost its political status when the peace process ended. The Facilitation Commission now has no formal role, although members continue to share information and views on the Colombia situation.

In addition to the Facilitation Commission, Canada is also a member of the larger, 26-country Support Group for the Peace Process in Colombia, which has met three times: in Bogota (October 2000); Madrid (July 2000); and Brussels (April 2001).

In 2001, Canada offered its assistance in the peace process with the ELN (National Liberation Army). Along with Germany, Sweden, Japan and Portugal, we were asked in February 2001 to participate in international verification of a proposed ELN demilitarized zone. Specifically the job of the participating countries would be to verify the withdrawal of the armed forces and police from the zone while peace talks were underway, and verify that the zone was not being used illegally by any of the armed groups. Peace talks collapsed in August 2001 due to lack of agreement on a demilitarized or "encounter" zone but resumed later in the year. They were ultimately cancelled by former President Pastrana in June 2002 .

The election of President Alvaro Uribe Velez on May 26, 2002, marks an important turning point in the Colombia conflict. Uribe's intention is to increase defence spending, double the size of the army's combat force and National Police, and return to the negotiating table only when the FARC agree to work towards a cease fire and end terrorist activities. His ultimate goal is to negotiate a peaceful settlement with the guerrilla groups – possibly with international mediation under the auspices of the UN. Canada has offered to participate in any future peace process, and we would strongly support a formal UN role in the talks.

President Uribe has stated that his government will continue to support the work of the UN Secretary General's Special Advisor on Colombia. Canada is also supporting the Special Advisor through DFAIT's Human Security Program (\$200,000 in 2001-2003). Canada continues to work with other international organizations to support the Government of Colombia. For example, through the Canadian International Development Agency (CIDA), we have provided \$5.2 million in humanitarian assistance over the past two years. This includes, for 2001-02, \$1 million to the UN High Commissioner for Refugees (UNHCR) to assist Colombian refugees in Panama, Venezuela and Ecuador, \$2 million to the International Committee of the Red Cross for its emergency appeal, and nearly \$900,000 to the Canadian Red Cross for mobile health clinics. In 2002, CIDA is

allocating \$200,000 to Peace Brigades International, which provides accompaniment to threatened human rights workers and displaced communities in Colombia, \$410,000 to World Vision, \$250,000 to Médecins Sans Frontières, and \$500,000 to UNICEF for children affected by the armed conflict. In 2000, \$30,000 was contributed by DFAIT’s Human Security Program to support the YouCan! Peacebuilders International: Conflict Resolution Training Program for Colombian youth.

Canada will continue to engage with civil society groups wishing to discuss the Colombia situation and government policy. The Canadian Embassy in Bogota is in regular touch with Canadian and Colombian NGOs, and will continue to be active in the area of human rights, visiting threatened communities and civil society organizations to show international solidarity, monitoring the progress of investigations following massacres or forced disappearances, and applying continuing pressure on the authorities to act. In Ottawa, both CIDA and DFAIT have an open-door policy for NGOs; officials meet regularly with them at annual departmental human rights and peacebuilding consultations, and at forums and workshops on Colombia organized by universities and other organizations.

## **Recommendation 2**

*Since trade and investment will be important elements of Canada’s bilateral relationship with Colombia, the Government of Canada should continue to be proactive in encouraging corporate social responsibility on the part of both Canadian firms operating in Colombia and Export Development Canada.*

The Government concurs with the Sub-Committee’s determination that the Canadian business community currently active in Colombia is setting a positive example for the future. The Government also concurs that sustained economic growth is essential to the longer-term stability of democratic institutions and the possibility of an enduring peace in Colombia. Foreign trade and investment are critical components of this economic growth and Canadian companies have identified viable trade and investment opportunities in Colombia. Canada is exploring ways of improving trade relations with the Andean region, including Colombia.

We continue to pro-actively promote corporate social responsibility on the part of both Canadian firms operating in Colombia as well as EDC. The Canadian Embassy in Bogota meets on a regular basis with Canadian companies to advise them on a full range of issues, including political developments, local security matters affecting operations, and corporate social responsibility. These meetings allow our officials to keep abreast of company activities. We also perform an important advocacy role when there are problems, particularly those relating to fair and transparent treatment of Canadian investors by

Colombian government institutions. In extreme cases, the Embassy plays a key coordinating role in consular matters relating to the safety and security of Canadians, including those who may have been kidnapped by local armed actors.

Canadian companies enjoy an excellent reputation in Colombia, and the Canadian private sector has taken a leading role in opening up the discussion within Colombia on issues relating to ethical business practices and corporate social responsibility. Much of this effort has been organized by the Canada Colombia Chamber of Commerce (CCCC), with the full cooperation of the Canadian Embassy. In November 1999, the CCCC hosted the first Forum on Human Rights and Foreign Investment in Colombia. Speakers included the Vice-President of Colombia, the president of Colombia's largest mining union and the director of the Bogota office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (UNHCHR). This event was the first of its type ever organized by a business association in Colombia. The CCCC and the Embassy held the second Forum on Human Rights and Foreign Investment in February 2002.

In May 2000, the CCCC, with the full support and cooperation of our Embassy, also organized the first Canada Colombia Business Forum (CCBF). The Forum brought together major players from the private and public sector to discuss a range of issues related to doing business in Colombia. The Forum included six sectoral Working Groups composed of representatives from the Canadian and Colombian private sectors and governments. One of the Working Groups focussed on social development, including the theme of ethical business practices. This initiative attracted more than 50 participants ranging from local NGOs to major Canadian investors. The Working Group produced a concrete and practical list of recommendations for actual and potential Canadian investors. A second session allowed Embassy officials to present to the group the OECD Guidelines for Multinational Enterprises, and an International Code of Ethics for Canadian Business developed by Nexen.

The second Canada Colombia Business Forum is scheduled to take place in Colombia in early 2003, and the Social Development Working Group will be a part of the program. Events of this type ensure that Canadian investors are better aware of the political, environmental, social and human rights dimensions of doing business in the challenging Colombian market.

Regarding EDC's participation in transactions, EDC combines an examination of country-level and project-level risks, including potential environmental as well as human rights and other social impacts of projects. Where EDC's review identifies a need to monitor a project, EDC requests monitoring reports from project sponsors during the term of EDC's support. In assessing country-level risk, EDC examines factors such as socio-economic inequality, the existence of institutions or channels for peaceful resolution of grievances, and the existence and persistence of political violence as a means of

political expression. In the past, examinations of those and related factors have led EDC to decline transactions based on potential environmental and social risks. Recently, EDC and DFAIT have taken steps to ensure a more timely and systematic exchange of information, enabling EDC to have more comprehensive information on changing human rights situations. EDC is also working with DFAIT to ensure that due account is being taken of the implications of Canada’s international human rights commitments for its export credit activities.

EDC works with Canadian companies to encourage best corporate social responsibility practices. This includes a direct dialogue with exporters and the NGO community, as well as Business Integrity workshops that EDC has sponsored in Canada. These workshops inform Canadian companies about EDC’s Code of Conduct, its legislative requirement for the environmental review of projects, its consideration of social impacts in its assessment of projects, its Disclosure Policy, as well as Canada’s anti-bribery and corruption laws and anti-terrorism legislation. Under the Disclosure Policy, regular reports are posted on EDC’s overall activities, as well as information on individual transactions for a range of its services. Finally, EDC has established a Compliance Officer position and has formed an Advisory Council that provides advice and guidance on best practices on corporate social responsibility.

EDC concurs with the Sub-Committee’s findings that the Canadian business community active in Colombia takes its corporate social responsibilities very seriously.

### **Recommendation 3**

*The Government of Canada should continue to strengthen its human rights work in Colombia. In particular, Canada should increase support for the UN Human Rights Office in Colombia and insist even more forcefully that the Government of Colombia work to combat both guerrilla and paramilitary groups. Finally, the Canadian Embassy in Bogotá should continue to focus on the protection of human rights defenders and indigenous peoples, as well as increase its human rights work with the Colombian military.*

The protection of human rights in Colombia will continue to be a priority for the Government of Canada. We will continue to publicly condemn abuses by all armed actors and stress to the Colombian government, at the highest levels, the need for the military to sever any links with the paramilitary and to implement recommendations of the United Nations, Organization of American States (OAS), and International Labour Organization (ILO) regarding human rights. During his visit to Canada on June 20-21, 2002, President-elect Uribe pledged to oppose all forms of violence and abuse of human rights, including, with equal force, abuses committed by the paramilitaries.

The deliberate targeting of indigenous people, Afro-Colombians, trade unionists, human rights defenders, journalists, members of the judicial and legal profession, and others by the paramilitary and guerrilla is of great concern to the Canadian government, and we publicly condemn violations of human rights and international humanitarian law by all armed actors. To underline the importance we attach to the protection of human rights in Colombia, the Embassy meets regularly with human rights officials such as the Director of the Bogota Office of the UNHCHR, the National Human Rights Ombudsman (Defensor del Pueblo), the President's Human Rights Counsellor, officials of the Ministry of the Interior responsible for the protection of human rights activists, and a range of NGOs. The Embassy also travels to parts of Colombia to gain first-hand knowledge of a particular situation, monitor the progress of investigations, apply continuing pressure on the authorities to act, and to show international solidarity with targeted communities. The Embassy is in regular touch with threatened groups and intervenes with the Colombian government on their behalf to request protection or follow-up after an attack. The Embassy also continues to accompany the displaced back to their homes and communities.

The Canadian International Development Agency (CIDA) has contributed a total of \$1.8 million to the offices of the UN High Commissioner for Human Rights (UNHCHR) in Bogota, Cali and Medellin since 1999, and will consider future requests for additional funding.

Canada will also look for opportunities to support human rights training for the Colombian military. Colombia is one of 12 Latin American countries that is benefiting from a six-year, \$2.4 million CIDA project aimed at improving the knowledge and application of the principles of international humanitarian law by the armed forces. Colombia's portion of the total is approximately \$200,000. The project is executed by the International Committee of the Red Cross (ICRC) and the Canadian Red Cross Society, with participation from the Department of National Defence, and it ends in 2004. Canada, through the Embassy, has also helped develop and expand a distance learning course in human rights and international humanitarian law for junior officers and officer cadets of the Colombian Army offered by the Autonomous University of Bucaramanga. Nearly 2,500 students have benefited from this course since 1999. In February 2001, the Pearson Peacekeeping Centre presented a successful week-long symposium/workshop on military and civilian aspects of peacekeeping, the role of the UN and OAS, and truth and justice in the post-conflict period.

Canada's source-country refugee program provides sanctuary to an increasing number of threatened Colombians. The number of Colombians accepted under this program has grown from 20 in 1998 to 875 in 2001. The target for 2002 is 925.

## Recommendation 4

*The Government of Canada should continue to work with other states in developing an international approach to combatting the drug trade. In particular, Canada should reinforce OAS efforts to develop regional cooperation on this issue, and should also support the proposal for a scientific study of aerial spraying under the auspices of either the OAS or the United Nations.*

Canada is internationally recognized for its leadership in addressing the drug problem from a balanced and comprehensive perspective. Canada currently contributes \$1.5 million to the counter-narcotics efforts of the United Nations International Drug Control Programme (UNDCP), and \$700,000 to the drug control agency of the Organization of American States (OAS), the Inter-American Drug Abuse Control Commission (known by the Spanish acronym CICAD). We also assist developing countries that are grappling with the drug problem through the longstanding bilateral assistance programs of the Department of National Defence (DND), CIDA, the RCMP, Canada Customs and others.

Canada played a leading role in shaping the Multilateral Evaluation Mechanism (MEM), a peer group assessment mechanism set up to monitor the development of national and regional drug control strategies. The MEM was developed by the 34 member countries of CICAD in response to a mandate given by leaders at the 1998 Santiago Summit of the Americas. The MEM consists of a questionnaire addressing indicators that provide information on all aspects of a country's drug control policies and efforts, including legislation, drug prevention, treatment, firearms control, and money laundering, and provides an objective process for evaluating national and hemispheric efforts in the areas of drug control and demand reduction. The MEM was also conceived to end the finger-pointing between producer, transit and consumer countries that had marked hemispheric relations on illicit drugs, and to offset the negative impact of the bilateral U.S. certification process of judging whether countries are cooperating on drug issues. The MEM will not replace the certification process, which is based on U.S. domestic law, but it will serve as an example of how multilateral cooperation can achieve the same aim of improving drug control policies. Canada strongly supports the MEM as a way of enhancing domestic and regional coordination and cooperation efforts against illicit drugs in the hemisphere.

The first MEM evaluation round was conducted in 2000, based on 1999 data. The information was assessed by a Governmental Experts Group (GEG) consisting of 34 experts (one per state), and released in national reports and one overall report in February 2001. This first hemispheric report concluded that there is a need to develop information gathering capabilities in all countries to assess the magnitude of the problem. It acknowledged that there has been a rise in consumption, a drop in the average age of

consumption, and an emergence of new drugs. It also elaborated on the availability and purity of existing drugs, and conceded that criminal organizations have become more powerful and sophisticated, with financial resources and weapons that governments do not have the capacity to control. The second evaluation round, covering the 2000-2001 period, is underway.

Canada is seeking to augment its leadership role within the OAS/CICAD. At the 31st regular session of CICAD, held in Washington April 29–May 2, 2002, Canada declared its candidacy for Vice-Chair of the Commission for 2002-2003, and received no opposition. If elected Vice-Chair at the next meeting of CICAD in Mexico City in December 2002, Canada would subsequently host the autumn 2003 session of CICAD and assume the Chair in autumn 2003.

DFAIT's Human Security Program has contributed \$42,000 to RUMBOS, Colombia's primary government drug abuse prevention and rehabilitation agency, to support research into drug abuse and rehabilitation in Colombia. The results of the research are being used to develop, design and inform the various government drug prevention and treatment programs that RUMBOS manages under its mandate from the President of Colombia.

Canada supports a scientific study of aerial spraying with both the UN and the OAS/CICAD.

## **Recommendation 5**

*In order to build on the already good work being done by Canadian embassy staff in Bogotá on human rights, humanitarian and other issues, the Government of Canada should increase CIDA funding for Colombia, particularly that targeted to addressing the crisis of displacement, which particularly affects indigenous and Afro-Colombian communities, strengthening the judicial system, and improving human rights training for the Colombian military. Beyond addressing these issues on a national basis, the Canadian government should also consider undertaking a CIDA pilot project focusing on one area or community.*

The Government of Canada concurs with the Sub-Committee in its identification of priority issues, namely displacement, the justice system and human rights. As a result of recently approved projects, CIDA expenditures will be increasing in all three areas. As part of its new programming framework, CIDA has identified the following three priorities areas: (1) to increase Colombian capacity to meet the basic human needs and protect the human rights of people affected by the armed conflict; (2) to support equitable participation in establishing the foundations for peace; and (3) to improve Colombian capacity to address key causes of violence.

CIDA concurs with the Sub-Committee’s recommendation that it should focus a significant amount of its assistance in one area or location, and has identified the Northeastern departments (provinces) of Colombia, including Barrancabermeja, security permitting, as areas to focus a significant amount of resources. The intent is to create a critical mass of projects in a specific area and encourage synergies among them as a means of generating a greater impact in the area.

CIDA has recently approved a five-year project aimed at developing the capacity of Colombia’s civil society to work together to address both the causes and effects of the armed conflict and forced displacement, and to facilitate the transition to sustainable peace and development once a resolution to the conflict is achieved. In this way, the project will develop the capacity of civil society to protect, assist, integrate and represent vulnerable and displaced populations affected by conflict, particularly displaced people, with a strong emphasis on the integral participation of displaced women and minority populations. Through this project, CIDA will also be increasing the capacity of local NGOs to work with CIDA and displaced people in future programming initiatives.

CIDA also concurs with the Sub-Committee’s recommendation that the Government of Canada continue to work with international organizations and like-minded countries. In response to this recommendation, CIDA will intensify its effort to stimulate increased information sharing and coordination among international donors. Moreover, CIDA intends to explore new possibilities for collaborative planning and programming with other donors – such as co-funding initiatives – for an increased impact and efficiency of the Canadian response to the situation in Colombia.

DOC  
CA1  
EA  
2002C54  
EXF



**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT  
DU COMITÉ PERMANENT DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

---

« CONFLITS, DROITS DE LA PERSONNE ET DÉMOCRATIE EN COLOMBIE :  
UN PROGRAMME D'ACTION CANADIEN »



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada

DOCS  
CA1 EA 2002C54 EXP  
Government response to the report  
of the Standing Committee on  
Foreign Affairs and International  
Trade : "Conflict, human rights  
.B4317178(E).B431718x(F)

Produit par la Direction des services de communications

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Affaires étrangères, 2002

ISBN 0-662-66882-0

N° de catalogue : E2-475/2002

3 5036 0107158 9



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

DOC

.b431778X (F)

.b431778 (F)

# RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

## TABLE DES MATIÈRES

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT ..... 1

RECOMMANDATION 1 ..... 2

RECOMMANDATION 2 ..... 4

RECOMMANDATION 3 ..... 7

RECOMMANDATION 4 ..... 9

RECOMMANDATION 5 ..... 10

Foreign Affairs and Int. Trade  
 Affaires étrangères et Commerce int.

FEB - 1 2013

Return to Departmental Library  
 Retourner à la bibliothèque du Ministère

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE  
 Dept. of Foreign Affairs  
 and International Trade  
 Ministère des Affaires étrangère  
 et du Commerce international  
 125 Sussex  
 Ottawa K1A 0G2



## RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement du Canada remercie le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international pour son rapport de mai 2002 intitulé « *Conflits, droits de la personne et démocratie en Colombie : Un programme d'action canadien* ». Le rapport, rédigé à la suite de 11 mois de consultations publiques, représente une importante contribution aux échanges de vues réguliers sur le rôle du Canada en Colombie et donne de précieux conseils et orientations pour de futures décisions de principe.

Nous sommes reconnaissants au Sous-comité de s'être efforcé d'inviter à comparaître des témoins ayant une diversité de vues afin de broser un tableau aussi complet que possible de la situation en Colombie. Nous notons aussi avec satisfaction l'intérêt des membres du Sous-comité qui se sont rendus en Colombie en février 2002 pour se renseigner davantage en entendant pour eux-mêmes ce que les Colombiens ont à dire. Nous croyons que le point de vue juste et équilibré présenté dans le rapport est le résultat des nombreuses perspectives différentes exprimées pendant ces 11 mois.

Comme le souligne le rapport à juste titre, c'est en Colombie que l'on trouve les seules forces insurgées armées importantes et que sont commises les plus graves violations des droits de la personne de l'hémisphère. La Colombie est le principal producteur et distributeur mondial de cocaïne raffinée, dont 70 à 80 % aboutissent en Amérique du Nord, consommée par environ 180 000 Canadiennes et Canadiens chaque année et appuyant les entreprises du crime organisé partout dans le pays. La Colombie a le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de ses frontières dans le monde, après le Soudan et l'Angola, soit environ deux millions de personnes. Elle a aussi le plus grand nombre d'enlèvements : en 2001, plus de 3 000 personnes ont été enlevées, y compris 303 mineurs et 49 étrangers. Environ 3 500 personnes meurent chaque année à cause du conflit, soit à la suite d'exécutions extrajudiciaires, de meurtres politiques ou de combats.

Pour ces motifs, la Colombie a un lien direct avec les trois objectifs de la politique étrangère du Canada, à savoir la promotion de la prospérité et de l'emploi; la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable; la projection des valeurs et de la culture canadienne dans le monde. Presque tous les éléments du Programme d'action du gouvernement en matière de sécurité humaine présentent un certain intérêt dans le contexte colombien, y compris les menaces visant les civils, les déplacements intérieurs, l'érosion du contrôle de l'État, les stupéfiants et la criminalité organisée, la contamination de l'environnement, les armes légères, les enfants soldats, les mines terrestres, la responsabilité et la saine gestion des affaires publiques. C'est pourquoi le gouvernement du Canada et un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens accordent à la Colombie une grande priorité en matière de politique étrangère. Le premier ministre Jean Chrétien a souligné l'appui qu'accorde le Canada au gouvernement de la Colombie lorsqu'il a rencontré le président élu Uribe à Ottawa le 20 juin 2002.

Ce rapport arrive à point nommé, soit au terme de la présidence Pastrana et au début d'une nouvelle administration sous Álvaro Uribe Vélez. Pendant les années Pastrana, le Canada a participé à la facilitation internationale des pourparlers de paix avec les FARC (Forces révolutionnaires armées de Colombie) par l'entremise de la Commission de facilitation du Groupe des dix. En sa qualité d'ex-ambassadeur du Canada en Colombie, Guillermo Rishchynski a affirmé à une conférence qui s'est déroulée en juin à Washington que le G10 avait tenté d'empêcher son rôle d'objectivité et de créativité en se servant de persuasion pour que les pourparlers gardent le cap et en se concentrant sur des mesures visant à encourager un échange de prisonniers malades pour des motifs humanitaires et en amenant les parties à envisager la possibilité d'un accord humanitaire. Au cours des négociations, le G10 a abandonné son rôle d'observateur passif pour faire un effort vigoureux afin d'empêcher l'échec du processus. Même si les pourparlers n'ont pas abouti, ils n'ont pas été une perte de temps. Malgré les erreurs commises, des enseignements en ont aussi été tirés. Pour reprendre les propos de l'ex-ambassadeur Rishchynski, la Colombie devrait passer par la dure et malheureuse épreuve des quatre dernières années pour que des efforts plus fructueux puissent être déployés.

Quels enseignements en a-t-on tirés? L'absence de progrès du processus de paix, en dépit des sanctuaires et du statut politique accordés au FARC pour faciliter les négociations, prouve qu'il est impossible de mener les pourparlers de paix pendant qu'un conflit bat son plein, qu'une zone démilitarisée sans vérification est vouée à l'échec et que la présence de tiers, de préférence des organisations multilatérales plutôt que des pays individuels, sera la pierre angulaire des efforts futurs de dialogue. L'élection du président Uribe marque le début d'une nouvelle étape de l'histoire de la Colombie et donne l'occasion à la communauté internationale de commencer à jeter les bases de futures négociations en tenant compte des enseignements tirés des négociations passées et globalement de nos expériences novatrices. Le rapport et les recommandations du Sous-Comité guideront le Canada dans ses efforts pour instaurer un climat de paix ainsi que le respect des droits de la personne et du droit humanitaire international en Colombie.

### **Recommandation 1**

*Le gouvernement du Canada devrait continuer à travailler avec les organisations et les institutions internationales de même qu'avec des pays qui partagent ses idées pour appuyer le gouvernement de la Colombie et encourager toutes les parties au conflit colombien à chercher un accord sur les principes humanitaires et une solution négociée. Le Canada devrait également proposer ses bons offices pour continuer à faciliter ses négociations qui, idéalement, aboutiraient à la politique de paix de l'État et prévoiraient un rôle officiel pour la communauté internationale. Pour renforcer la démocratie colombienne, le Canada devrait aussi continuer à soutenir des groupes de la société civile et encourager les efforts de réconciliation au niveau local.*

Le Canada a participé activement au processus de paix avec les FARC sous le président Pastrana. De février 2001 jusqu'à la fin des pourparlers en février 2002, le Canada (ainsi que la Suède, la France, Cuba, le Mexique, le Venezuela, la Norvège, l'Espagne, l'Italie et la Suisse) faisait partie de la Commission de facilitation du Groupe des dix (G10). Le Canada, représenté par l'ex-ambassadeur Guillermo Rishchynski et ses collaborateurs, a assisté à de nombreuses rencontres avec les FARC et le gouvernement de la Colombie dans la zone démilitarisée. Tout au long de ces réunions, les pays du G10 n'ont cessé d'insister auprès des FARC sur la nécessité d'une entente négociée au conflit et sur le fait qu'elles devaient mettre fin aux enlèvements, aux assassinats de civils et aux autres violations du droit humanitaire international en signant un accord humanitaire. La Commission et le conseiller spécial pour la Colombie du Secrétaire général des Nations Unies ont joué un rôle important en veillant à ce que les deux camps restent à la table des négociations. Le Canada a lancé un appel à tous les acteurs pour qu'ils respectent la population civile. Or, nous n'avons maintenant aucun contact direct avec les FARC, qui ont perdu leur statut politique lorsque le processus de paix a pris fin. La Commission de facilitation ne joue maintenant aucun rôle officiel, bien que les membres continuent de se communiquer informations et points de vue sur la situation en Colombie.

Outre sa présence au sein de la Commission de facilitation, le Canada est aussi membre du Groupe de soutien au processus de paix en Colombie. Les 26 pays qu'il regroupe se sont réunis à trois reprises : à Bogotá (octobre 2000); à Madrid (juillet 2000) et à Bruxelles (avril 2001).

En 2001, le Canada a offert ses bons offices dans le cadre du processus de paix avec l'ELN (Armée de libération nationale). En février 2001, les autorités ont demandé au Canada, ainsi qu'à l'Allemagne, à la Suède, au Japon et au Portugal, de participer à la vérification internationale de la zone démilitarisée proposée. En particulier, on demandait aux pays participants de vérifier le retrait des forces armées et des forces policières de la zone pendant la tenue des pourparlers de paix et de vérifier que la zone n'était pas utilisée illégalement par un ou plusieurs groupes armés. Les pourparlers de paix ont échoué en août 2001, les parties n'étant pas parvenues à s'entendre sur une zone démilitarisée ou une zone « de rencontre ». Ayant repris à la fin de l'année, les pourparlers ont finalement été annulés par le président Pastrana en juin 2002.

L'élection à la présidence d'Álvaro Uribe Vélez le 26 mai 2002 marque un tournant décisif dans le conflit en Colombie. Le président a l'intention d'augmenter les dépenses militaires, de doubler les effectifs des forces armées et de la police nationale et de ne retourner à la table des négociations que lorsque les FARC auront consenti à travailler en vue de la conclusion d'un cessez-le-feu et de mettre fin à leurs activités terroristes. Il vise essentiellement à négocier une entente de paix avec les groupes de la guérilla, éventuellement avec une médiation internationale sous les auspices des Nations Unies. Le Canada a offert de participer à tout processus de paix futur et appuierait vigoureusement un rôle officiel des Nations Unies dans les pourparlers.

Président Uribe a déclaré que son gouvernement continuera d'appuyer le travail du conseiller spécial pour la Colombie du Secrétaire général des Nations Unies. Le Canada appuie aussi les activités du conseiller spécial au moyen du Programme de sécurité humaine du MAECI (200 000 \$ entre 2001 et 2003). Le Canada continue de collaborer avec d'autres organisations internationales afin d'appuyer le gouvernement de la Colombie. Par exemple, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada a contribué pour 5,2 millions \$ d'aide humanitaire au cours des deux dernières années, y compris en 2001-2002, le million versé au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), pour venir en aide aux réfugiés colombiens au Panama, au Venezuela et en Équateur; les deux millions acheminés au Comité international de la Croix-Rouge lors de son appel d'urgence et près de 900 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour des unités sanitaires mobiles. En 2002, l'ACDI a prévu verser 200 000 \$ à Peace Brigades International, qui accompagne, en Colombie, les travailleurs des droits de la personne et les collectivités déplacées qui sont menacés, 410 000 \$ à World Vision, 250 000 \$ à Médecins sans frontières et 500 000 \$ à l'UNICEF pour les enfants touchés par le conflit armé. En 2000, le MAECI a versé la somme de 30 000 \$ dans le cadre de son Programme de sécurité humaine pour appuyer le Programme de formation à la résolution de conflits YouCan! conçu par Peacebuilders International à l'intention de la jeunesse colombienne.

Le Canada maintiendra en outre sa participation avec les groupes de la société civile qui veulent discuter de la situation en Colombie et de la politique du gouvernement. L'ambassade du Canada a des contacts réguliers avec les ONG canadiennes et colombiennes et poursuivra ses activités dans le domaine des droits de la personne en visitant les collectivités menacées et les organisations de la société civile pour montrer la solidarité de la communauté internationale, en suivant les progrès des enquêtes sur les massacres et les disparitions forcées et en continuant de mettre la pression sur les autorités pour qu'elles agissent. À Ottawa, l'ACDI et le MAECI pratiquent une politique d'ouverture à l'égard des ONG; des fonctionnaires les rencontrent régulièrement lors des consultations annuelles du ministère sur les droits de la personne et la consolidation de la paix ainsi qu'à des forums et colloques sur la Colombie organisés par des universités et d'autres organisations.

## Recommandation 2

*Étant donné que le commerce et l'investissement seront des éléments importants des relations bilatérales du Canada avec la Colombie, le gouvernement du Canada devrait continuer d'adopter une approche proactive pour encourager l'exercice de la responsabilité sociale tant de la part des entreprises canadiennes en Colombie que de celle d'Exportation et développement Canada.*

Le gouvernement partage l'avis du Sous-comité qui a établi que les entreprises canadiennes faisant des affaires en Colombie à l'heure actuelle donnent un bon exemple pour l'avenir. Le gouvernement est également d'avis qu'une croissance économique soutenue est essentielle à la stabilité à long terme des institutions démocratiques et éventuellement à une paix durable en Colombie. L'investissement étranger et le commerce extérieur sont des éléments essentiels de cette croissance économique et les entreprises canadiennes ont signalé l'existence de débouchés prometteurs pour le commerce et l'investissement en Colombie. Le Canada étudie les moyens d'améliorer les relations commerciales avec les pays de la région andine, dont la Colombie.

Nous continuons d'encourager l'exercice de la responsabilité sociale des entreprises de la part des sociétés canadiennes faisant des affaires en Colombie et d'EDC. Le personnel de l'ambassade du Canada à Bogotá rencontre régulièrement des entreprises canadiennes pour les conseiller sur une foule de questions, y compris les développements politiques, les aspects de sécurité locale touchant les activités et la responsabilité sociale des entreprises. Ces rencontres permettent à nos fonctionnaires de se tenir au courant des activités des sociétés. Nous jouons également un rôle important en matière de défense des droits lorsqu'il y a des difficultés, notamment au sujet du traitement juste et transparent des investisseurs canadiens par les institutions gouvernementales colombiennes. Dans des cas extrêmes, l'ambassade joue un rôle de coordination important lorsqu'il s'agit de questions consulaires ayant trait à la sécurité et à la protection des Canadiennes et des Canadiens, y compris ceux qui auraient été enlevés par des acteurs locaux armés.

Les entreprises canadiennes jouissent d'une excellente réputation en Colombie et le secteur privé canadien joue un rôle déterminant afin d'élargir les échanges de vues en Colombie sur les pratiques commerciales conformes à l'éthique et la responsabilité sociale des entreprises. La majeure partie de ces efforts ont été déployés sous l'égide de la Chambre de commerce canado-colombienne (CCCC), avec l'entière coopération de l'ambassade du Canada. En novembre 1999, la CCCC a organisé le premier forum sur les droits de la personne et l'investissement étranger en Colombie. Le vice-président de Colombie, le président du plus important syndicat minier de Colombie et le directeur du bureau de Bogotá du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme étaient au nombre des conférenciers invités. C'était le premier colloque du genre jamais organisé par une association commerciale en Colombie. La CCCC et l'ambassade ont organisé le second forum des droits de la personne et de l'investissement étranger en février 2002.

En mai 2000, la CCCC, avec l'entière collaboration et le plein appui de notre ambassade a aussi organisé le premier forum des gens d'affaires Canada-Colombie. Le forum a permis de réunir des acteurs importants des secteurs privé et public et leur a permis de discuter d'une foule de sujets ayant trait aux activités commerciales en Colombie. Le forum comprenait six groupes de travail sectoriels composés de représentants des secteurs privé et public canadiens et colombiens. Un des groupes de travail s'est penché surtout sur

le développement social, notamment le thème des pratiques commerciales conformes à l'éthique. Cette séance a attiré une cinquantaine de participants parmi lesquels se trouvaient des ONG nationales et d'importants investisseurs canadiens. Le groupe de travail a dressé une liste concrète et pratique de recommandations à l'intention des investisseurs canadiens actuels et potentiels. Une deuxième séance a permis au personnel de l'ambassade de présenter au groupe les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que le Code international d'éthique à l'intention des entreprises canadiennes élaboré par Nexen.

Le deuxième forum des gens d'affaires Canada-Colombie aura lieu en Colombie au début de 200 et le groupe de travail sur le développement social sera inscrit au programme. Des événements de ce genre garantissent que les investisseurs canadiens sont mieux renseignés sur les dimensions politiques, environnementales, sociales et des droits de la personne des activités commerciales sur le difficile marché colombien.

S'agissant de la participation aux transactions, Exportation et développement Canada effectue une analyse des risques qui porte à la fois sur les risques dans le pays et les risques relatifs aux projets, y compris les incidences sur le plan des droits de la personne et autres aspects sociaux des projets. Lorsque l'analyse détermine qu'il faut surveiller un projet, EDC demande au commanditaire de présenter des rapports de contrôle tant qu'EDC lui accorde un appui. L'analyse du risque à l'échelle du pays effectuée par EDC porte sur des facteurs comme les inégalités socio-économiques, l'existence d'institutions ou de moyens qui permettent un règlement pacifique des griefs et l'existence de la violence politique persistante comme moyen d'expression politique. Dans le passé, l'examen de ces facteurs et d'autres éléments connexes ont amené EDC à refuser des transactions à cause des risques environnementaux et sociaux potentiels. Récemment, EDC et le MAECI ont pris des mesures afin que l'échange d'information se fasse plus rapidement et de façon plus systématique, afin de permettre à EDC de disposer d'une information plus complète sur l'évolution de la situation des droits de la personne. EDC collabore en outre avec le MAECI afin que ses activités de crédit à l'exportation tiennent bien compte des incidences des engagements internationaux du Canada en matière de droits de la personne.

EDC intervient auprès des entreprises canadiennes pour les encourager à adopter les pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociale, notamment en s'entretenant directement avec les exportateurs et les ONG et lors des ateliers sur l'intégrité qu'elle a organisés au Canada. Ces ateliers visent à renseigner les entreprises canadiennes sur son Code de conduite, les exigences que lui imposent la loi pour l'examen environnemental d'un projet, sa prise en considération des incidences sociales lorsqu'elle évalue un projet, sa Politique de divulgation, ainsi que la législation adoptée par le Canada pour lutter contre la corruption et le terrorisme. Selon sa Politique de divulgation, EDC publie régulièrement des rapports sur ses activités globales ainsi que des renseignements sur des

opérations individuelles ayant trait à sa gamme de services. Enfin, EDC a créé un poste d'agent chargé de la conformité ainsi qu'un conseil consultatif pour formuler conseils et direction sur les pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociale des entreprises.

EDC partage l'avis du Sous-comité qui, dans ses conclusions, constate que les entreprises canadiennes faisant des affaires en Colombie prennent leurs responsabilités sociales très au sérieux.

### **Recommandation 3**

*Le gouvernement du Canada devrait continuer à intensifier ses efforts visant le respect des droits de la personne en Colombie. Plus particulièrement, le Canada devrait accroître son appui au Bureau des droits de l'homme de l'ONU en Colombie et insister encore davantage pour que le gouvernement de Colombie lutte contre la guérilla et les groupes paramilitaires. Enfin, l'ambassade du Canada à Bogotá devrait continuer de mettre l'accent sur la protection des défenseurs des droits de la personne et des Autochtones et intensifier ses efforts de sensibilisation aux droits de la personne auprès de l'armée colombienne.*

La protection des droits de la personne en Colombie demeurera prioritaire pour le gouvernement du Canada. Nous continuerons de condamner publiquement les violations par tous les acteurs armés et d'insister auprès du gouvernement colombien, aux plus hauts niveaux, pour que les militaires rompent tout lien avec les groupes paramilitaires et mettent en œuvre les recommandations des Nations Unies, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de droits de la personne. Lors de son séjour au Canada les 20 et 21 juin 2002, le président élu Uribe s'est engagé à s'opposer à toute forme de violence et de violation des droits de la personne, y compris et avec une force égale les violations commises par les groupes paramilitaires.

Le gouvernement canadien est très préoccupé par le ciblage délibéré des autochtones, des afro-colombiens, des syndicalistes, des défenseurs des droits de la personne, des journalistes, des magistrats et des avocats, notamment, par les groupes paramilitaires et les guérilleros. Il condamne publiquement les violations des droits de la personne et du droit humanitaire international par tous les acteurs armés. Pour souligner l'importance accordée par le Canada à la protection des droits de la personne en Colombie, le personnel de l'ambassade rencontre régulièrement des responsables comme le directeur du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le protecteur national des droits de la personne (Defensor del Pueblo), le conseiller du président pour les droits de la personne, les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur chargés de la protection des

défenseurs des droits de l'homme et diverses ONG. Le personnel de l'ambassade se rend également dans diverses régions de la Colombie pour se renseigner sur une situation particulière, contrôler le progrès des enquêtes, exercer une pression constante sur les autorités pour qu'elles agissent et montrer la solidarité de la communauté internationale avec les collectivités visées. Le personnel de l'ambassade a des contacts réguliers avec les groupes menacés et intervient pour eux auprès du gouvernement de Colombie afin de demander une protection ou un suivi après une attaque. Le personnel de l'ambassade continue aussi d'accompagner des personnes déplacées qui rentrent chez elles et dans leurs collectivités.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé la somme de 1,8 million \$ aux bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Bogotá, à Cali et à Medellín depuis 1999 et étudiera des demandes futures de financement additionnel.

Le Canada cherchera aussi les occasions d'appuyer la formation en droits de la personne des forces armées colombiennes. La Colombie est l'un des 12 pays d'Amérique latine qui bénéficie d'un projet de 2,4 millions \$ de l'ACDI dont le but est d'améliorer les connaissances et l'application des principes du droit humanitaire international par les forces armées. Le volet colombien du projet s'élève à environ 200 000 \$. Le projet est réalisé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Société canadienne de la Croix-Rouge, avec la participation du ministère de la Défense nationale. D'une durée de six ans, le projet se terminera en 2004. Le Canada, par l'intermédiaire de l'ambassade, a aussi contribué au développement et à la diffusion d'un cours d'apprentissage à distance en matière de droits de la personne et de droit humanitaire international à l'intention des officiers subalternes et des élèves-officiers de l'armée colombienne. Depuis 1999, près de 2 500 étudiants ont suivi ce cours offert par l'Université autonome de Bucaramanga. En février 2001, le Centre Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix a présenté un symposium/colloque réussi d'une semaine sur les aspects militaires et civils du maintien de la paix, le rôle des Nations Unies et de l'OEA et la vérité et la justice après un conflit.

Le programme du Canada pour les réfugiés dans leur pays d'origine offre un sanctuaire à un nombre croissant de Colombiens menacés. Le nombre de personnes accueillies en vertu de ce programme est passé de 20 en 1998 à 875 en 2001. Le Canada vise à accueillir 926 personnes en 2002.

#### Recommandation 4

*Le gouvernement du Canada devrait continuer d'unir ses efforts à ceux d'autres États en vue d'élaborer une approche internationale de lutte contre le narcotrafic. Plus particulièrement, il devrait renforcer les efforts de l'OEA visant à obtenir la collaboration régionale à cet égard et appuyer la proposition relative à une étude scientifique sur l'épandage aérien, réalisée sous les auspices de l'OEA ou de l'ONU.*

Le Canada est reconnu à l'échelle internationale pour son leadership et son approche équilibrée et globale du problème des stupéfiants. Le Canada contribue actuellement pour 1,5 million \$ aux efforts déployés dans la lutte antidrogue dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et pour 700 000 \$ à l'Organisme de contrôle des stupéfiants de l'Organisation des États américains (OEA), la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (connu sous son sigle espagnol CICAD). Le Canada aide aussi les pays en développement qui sont aux prises avec un problème de drogue grâce aux programmes d'aide bilatérale mis en place il y a longtemps par le ministère de la Défense nationale (MDN), l'ACDI, la GRC, Douanes Canada et d'autres organismes.

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM), selon lequel un groupe de pairs contrôle l'élaboration de stratégies nationales et régionales de contrôle des drogues. Le MEM a été élaboré par les 34 pays membres de la CICAD à la suite du mandat donné par les dirigeants au Sommet des Amériques à Santiago en 1998. Le MEM se compose d'un questionnaire sur des indicateurs qui renseignent sur tous les aspects des politiques de contrôle des stupéfiants d'un pays et des efforts qu'il déploie à cet égard, y compris la législation, la prévention et le traitement des toxicomanies, le contrôle des armes à feu et le blanchiment d'argent, et offre un processus objectif d'évaluation des efforts déployés à l'échelle nationale et de l'hémisphère pour lutter contre le narcotrafic et réduire la demande. Le MEM a aussi été conçu pour mettre fin aux accusations que se lancent les pays producteurs, les pays de transit et les pays consommateurs et qui avaient marqué les relations dans l'hémisphère concernant les drogues illicites, ainsi que pour contrebalancer les incidences négatives du processus bilatéral de certification mis en place par les États-Unis pour déterminer si les pays coopèrent dans la lutte contre les stupéfiants. Le MEM ne remplacera pas le processus de certification, qui se fonde sur la législation nationale américaine, mais il servira d'exemple des façons dont la coopération multilatérale peut atteindre le même objectif, à savoir d'améliorer les politiques de contrôle des stupéfiants. Le Canada appuie énergiquement le MEM comme moyen d'accroître les efforts nationaux et régionaux de coordination et de coopération dans la lutte contre les drogues illicites dans l'hémisphère.

Une première évaluation à l'aide du MEM a eu lieu en 2000 avec les données de 1999. Un groupe d'experts gouvernementaux (GEG), formé de 34 spécialistes (un par État), a évalué les renseignements et les résultats ont été publiés dans des rapports nationaux et dans un rapport global en février 2001. Ce premier rapport pour l'hémisphère conclut qu'il faut développer les capacités de collecte d'information de tous les pays afin d'évaluer l'ampleur du problème. Les auteurs reconnaissent que la consommation a augmenté, que l'âge moyen du consommateur a baissé et que de nouvelles drogues sont apparues. Il donne aussi des précisions sur la disponibilité et la pureté des drogues actuelles et concède que les organisations criminelles sont plus puissantes et plus ingénieuses et qu'elles disposent de ressources financières et d'armes que les gouvernements n'ont pas les moyens de contrôler. Une deuxième évaluation, portant sur la période 2000-2001, est en cours.

Le Canada cherche à accroître son rôle de chef au sein de l'OEA/de la CICAD. À la 31<sup>e</sup> Session ordinaire de la CICAD, à Washington, du 29 avril au 2 mai 2002, le Canada a posé sa candidature à la vice-présidence de la Commission pour 2002-2003; aucun pays ne s'y est opposé. S'il est élu à la vice-présidence à la prochaine réunion de la CICAD à Mexico en décembre 2002, le Canada accueillera la session de la CICAD à l'automne 2003 et accédera à la présidence au même moment.

Le Programme de sécurité humaine du MAECI a versé la somme de 42 000 \$ à RUMBOS, premier organisme gouvernemental colombien de prévention et de traitement de la toxicomanie, pour appuyer ses recherches sur la toxicomanie et le traitement de cette dernière en Colombie. L'organisme s'appuie sur les résultats de ses recherches pour élaborer, concevoir et inspirer les divers programmes gouvernementaux de prévention et du traitement de la toxicomanie qu'il gère en vertu du mandat que lui a confié le président de la Colombie.

Le Canada appuie une étude scientifique de l'épandage aérien, menée par les Nations Unies et l'OEA/la CICAD.

### **Recommandation 5**

*Pour tabler sur l'excellent travail qu'accomplit déjà le personnel de l'ambassade du Canada à Bogotá, notamment en matière de droits de la personne et d'aide humanitaire, le gouvernement du Canada devrait accroître le financement de l'ACDI destiné à la Colombie, surtout les ressources affectées à la crise des déplacements de population, qui touche tout particulièrement les collectivités autochtones et afro-colombiennes, au renforcement du système judiciaire, à l'amélioration de la formation des militaires colombiens en matière de droits de la personne. En plus de se pencher sur ces questions à l'échelle nationale, le gouvernement canadien devrait également étudier la possibilité*

*d'entreprendre, par l'entremise de l'ACDI, un projet pilote axé sur une région ou une collectivité.*

Le gouvernement du Canada est d'accord avec les priorités établies par le Sous-comité : le déplacement des personnes, le système juridique et les droits de la personne. En raison de projets approuvés récemment, les dépenses de l'ACDI augmenteront dans trois domaines. Dans le cadre de son nouveau cadre de programmation, l'ACDI a retenu comme prioritaires les trois domaines suivants : 1<sup>o</sup> accroître la capacité de la Colombie de répondre aux besoins humains fondamentaux et de protéger les droits des personnes touchées par le conflit armé; 2<sup>o</sup> appuyer une participation équitable aux travaux en vue de jeter les bases de la paix; 3<sup>o</sup> améliorer la capacité de la Colombie de s'attaquer aux principales causes de la violence.

L'ACDI est d'accord avec la recommandation du Sous-comité selon laquelle elle devrait concentrer dans une région ou un endroit donné une partie importante de l'aide accordée et a déterminé qu'elle consacrerait une partie considérable de ses ressources aux départements (provinces) situés dans le Nord-Est de la Colombie, y compris Barrancabermeja, si la situation sur le plan de la sécurité le permet. Elle a ainsi l'intention de créer une masse critique de projets dans une région précise et de favoriser les synergies entre eux comme moyen d'y multiplier les retombées.

L'ACDI a récemment approuvé un projet quinquennal afin de développer la capacité de la société civile colombienne de travailler ensemble afin de s'attaquer à la fois aux causes et aux effets du conflit armé et des déplacements forcés et de faciliter la transition vers une paix et un développement durables lorsque le conflit sera réglé. Ainsi, le projet permettra à la société civile de développer sa capacité de protéger, d'aider, d'intégrer et de représenter les populations vulnérables et les populations déplacées touchées par le conflit, en particulier les personnes déplacées, en insistant davantage sur une participation intégrale des femmes et des minorités déplacées. Grâce à ce projet, le Canada accroîtra aussi la capacité des ONG locales de travailler avec l'ACDI et les personnes déplacées lors de futures initiatives de programmation.

L'ACDI partage également l'avis exprimé par le Sous-comité dans sa recommandation selon laquelle le gouvernement du Canada doit poursuivre ses travaux avec les organisations internationales et les pays qui pensent comme lui. Pour donner suite à cette recommandation, l'ACDI intensifiera les efforts qu'elle déploie pour encourager les donateurs internationaux à échanger plus d'information et à mieux la coordonner. En outre, l'ACDI a l'intention d'explorer avec d'autres donateurs de nouvelles possibilités de collaboration sur le plan de la planification et de la programmation, par exemple un financement commun, afin de multiplier les effets et l'efficacité des mesures prises par le Canada face à la situation en Colombie.

